

www.redressement-productif.gouv.fr/mediation-des-marches-publics

Paris, mercredi 28 mai 2014

**Jean-Lou BLACHIER, Médiateur national des Marchés publics,
se félicite de la mise en place de la *Charte de la commande publique*
en région Bretagne par l'association Breizh Small Business Act.**

Le Médiateur national des Marchés publics a apporté son soutien à l'association Breizh Small Business Act qui a présenté, lundi 26 mai, au Conseil régional de Bretagne, la Charte de la commande publique engageant acteurs privés et publics bretons. Aux côtés de la Médiation des Marchés publics, plusieurs autres acteurs ont signé cette charte, notamment le Conseil régional de Bretagne et l'association Produit en Bretagne.

6 engagements réciproques ont été pris :

1. Renforcer la transparence de la commande publique et se donner des objectifs de progrès
2. Adopter une posture économique et sociale responsable en luttant contre le dumping financier et social et en respectant les engagements réciproques
3. Valoriser l'implication territoriale par la connaissance du savoir-faire local et des politiques locales
4. Innover dans ses pratiques d'achats et de commercialisation des offres pour donner toutes ses chances à l'achat local et favoriser le rapprochement de l'offre et de la demande
5. Faire de la dématérialisation des marchés publics un levier de performance de la commande publique
6. Agir ensemble en faveur de la professionnalisation des acteurs de la commande publique

En signant cette charte, Jean-Lou Blachier salue cette bonne initiative et encourage les opérateurs économiques des différentes régions à également adopter des pratiques d'achat responsables et à promouvoir l'innovation dans la commande publique.

Il en a profité pour rappeler le rôle défensif de la Médiation des Marchés publics qui intervient gratuitement et de façon confidentielle à la demande de toute entreprise ou acteur public qui rencontre des difficultés dans le cadre de la commande publique, de l'appel d'offres à l'exécution du marché.

Plus d'infos sur la médiation sur www.mediation-des-marches-publics.fr ou sur la charte <http://breizhsmallbusinessact.fr>

Contacts presse :

Cabinet de la Médiation des Marchés Publics : Justine LEUGE MAILLET – 01 53 17 89 33